



AVIS RELATIF À LA RÉCLAMATION CONCERNANT LA CARTE D'ÉLECTEUR BIOMÉTRIQUE

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo informe les ressortissants Maliens résidant à Tokyo et à Séoul que les réclamations relatives à la carte d'électeur biométrique peuvent être reçues à l'Ambassade tous les jours ouvrables ainsi que le jour de l'élection.

Le modèle de la fiche de réclamation est disponible à l'Ambassade et sur le site internet de l'Ambassade : <http://www.ambamali-jp.org/>.

Pour toute modification concernant la date de naissance, l'intéressé doit présenter une copie certifiée conforme à l'acte de naissance ou une copie d'extrait d'acte de naissance.

L'Ambassade sait compter sur la bonne compréhension et l'esprit civique de tous.

Tokyo, le 26 juillet 2018



L'Ambassadeur

Aya THIAM DIALLO

Chevalier de l'Ordre National

NB : POUR TOUTE MODIFICATION CONCERNANT LA DATE DE NAISSANCE, L'INTERESSE DOIT PRESENTER UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ACTE DE NAISSANCE

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Republique du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

FICHE DE RECLAMATION RELATIVE A LA CARTE D'ELECTEUR BIOMETRIQUE

N° NINA :

N° CARTE ELECTEUR :

CHAMP INITIAL AVANT LA MODIFICATION (DONNEE)

CHAMP MODIFICATION (DONNEE CORRECTE)

INFORMATIONS RELATIVES A L'IDENTIFICATION DE L'ELECTEUR :			
NINA :		NINA :	
DATE DE NAISSANCE :		DATE DE NAISSANCE :	
SEXE :		SEXE :	
LIEU DE NAISSANCE :		LIEU DE NAISSANCE :	
PROFESSION :		PROFESSION :	
PERE :		PERE :	
MERE :		MERE :	
INFORMATIONS RELATIVES A LA LOCALISATION :			
REGION OU DISTRICT DE :		REGION OU DISTRICT DE :	
CERCLE DE :		CERCLE DE :	
COMMUNE DE :		COMMUNE DE :	
VILLAGE / FRACTION / QUARTIER :		VILLAGE / FRACTION / QUARTIER :	
CENTRE DE VOTE :		CENTRE DE VOTE :	
N° DU BUREAU DE VOTE :		N° DU BUREAU DE VOTE :	

SIGNATURE AUTORITE

SIGNATURE INTERESSE